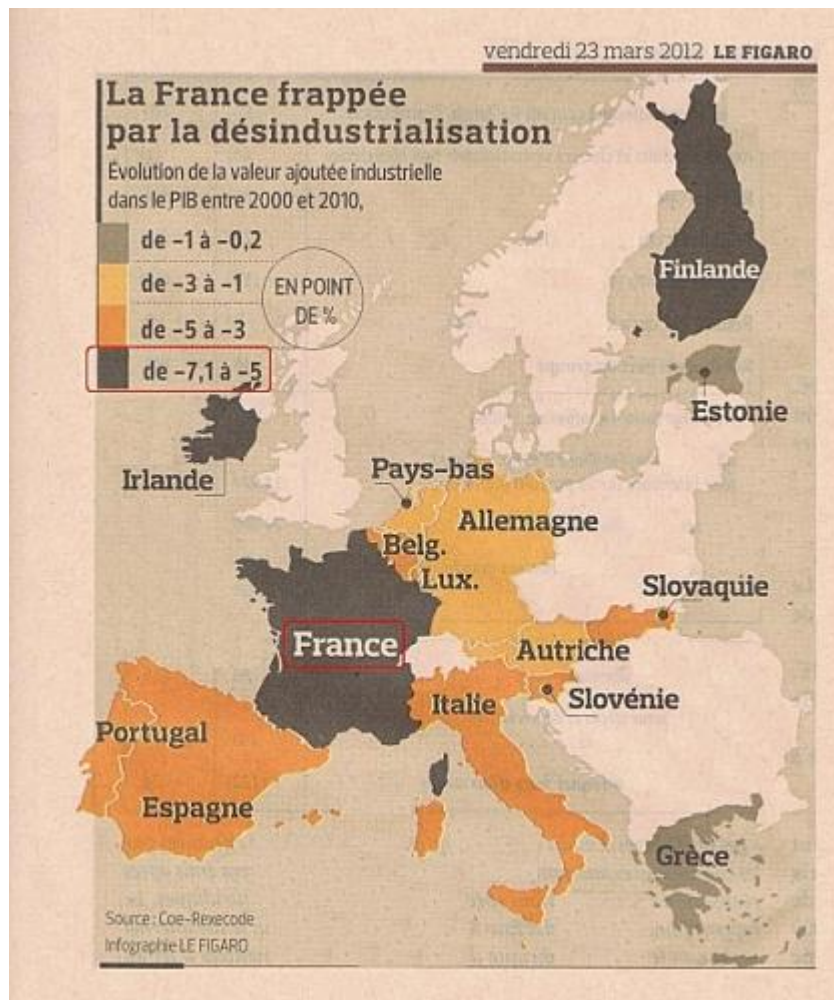


ANNEE 2013

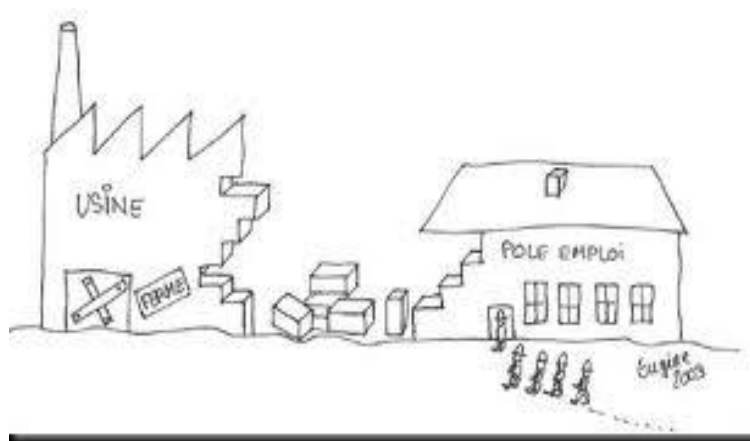
1. La désindustrialisation, une fatalité ? (n° 114 de [Politique magazine](#), janvier 2013)

En un peu plus de trente ans, la France a perdu 40 % de ses emplois industriels, soit plus de 65 600 emplois par an pendant cette période. Ces « destructions » d'emplois n'ont pas donné lieu à autant de médiatisation que les affaires qui ont secoué PSA ou Arcelor-Mittal ces derniers temps, mais elles ont toutes donné lieu à des drames personnels que les médias se sont empressés d'oublier.

Economiquement, la production industrielle française ne représente plus que 12% du PIB contre plus du double trente ans auparavant. L'essentiel du PIB est donc aujourd'hui dû à des emplois tertiaires, notamment dans l'administration, qu'elle soit nationale ou territoriale. Il ne s'agit là ni d'une fatalité, ni d'une nécessité, mais d'un choix politique assumé par des majorités différentes.



Certains journalistes constatent que, grâce à une telle politique et malgré un marché du travail particulièrement rigide, la France encaisse plutôt correctement la crise actuelle, l'emploi y ayant proportionnellement mieux résisté que dans d'autres pays européens. Mais ces mêmes journalistes oublient souvent d'ajouter que le niveau de chômage est, en France, en moyenne plus élevé que dans ces autres pays. Pierre-Antoine Delhommais constatait ainsi dans *Le Point* (3 décembre 2012) que « de tous les grands pays industrialisés, la France est le seul – avec l'Espagne – où, depuis trente ans, le taux de chômage ne soit jamais descendu au-dessous de 7,5% ». Ce ne sont pas les mesures de l'actuel plan gouvernemental qui inverseront sérieusement la tendance ; ce n'était pas non plus la hausse de la « TVA sociale » décidée sous le précédent gouvernement qui aurait pu véritablement changer la donne. La France a perdu une grande partie de son industrie malgré des hommes politiques qui, tous, ont promis pour se faire élire de défendre l'emploi !



La théorie des avantages comparatifs

C'est pour « défendre » la compétitivité de la sidérurgie française qu'avait été créée Arcelor, que la société avait été « européanisée » et que son siège social avait été déplacé au Luxembourg. De la même façon, c'est pour « défendre » la sidérurgie européenne qu'Arcelor a été vendue à Mittal ! On connaît la suite. Car si la France est plutôt « en pointe » dans cette politique, elle n'est pas la seule à la pratiquer. Tous les pays développés connaissent une même évolution. Tous suivent un modèle économique postulant « la recherche de la maximalisation du profit et de la consommation, dans une optique individualiste et égoïste » (Benoît XVI).

Les hommes politiques d'aujourd'hui ont oublié les valeurs qui font l'unité d'un pays et la solidité d'une société, au profit de l'affichage de performances financières chiffrées, toujours en progression. Le PIB doit augmenter et peu importe qu'il ne soit plus exclusivement calculé à partir du prix de vente des produits fabriqués mais surtout à partir du prix de

revient des administrations. L'important est que l'on puisse communiquer sur « la croissance ». Dès les années 1970, on avait commencé à expliquer que les coûts de fabrication étant plus élevés dans les pays développés que dans les pays en développement ; il fallait délocaliser la production technique et ne conserver que les actions de conception. Les pays développés étaient alors censés disposer d'un avantage comparatif – au sens que les économistes libéraux, à la suite de Ricardo, donnent à cette expression – en ce qui concerne la « matière grise ». Idéologie de la toute puissance de la concurrence oblige, si chaque pays se spécialisait exclusivement dans la production pour laquelle il disposait d'un avantage comparatif, le monde entier devait obligatoirement en bénéficier. Mais une société qui se spécialise risque de laisser de côté une partie de sa population. De plus, pour que cette théorie des avantages comparatifs puisse connaître un semblant de réussite, il faut que toute la production soit uniformisée et que tout le monde produise la même chose sous toutes les latitudes. Ainsi, les chaussures de sport d'une grande marque, autrefois fabriquées en France, peuvent désormais venir du Vietnam ; des avions qui ont fait la réputation de Toulouse peuvent aujourd'hui être en provenance du Mexique ; une grande marque de voitures, nationalisée à une certaine époque, peut assembler ses modèles en Roumanie ou au Maroc... et cette liste est loin d'être exhaustive. De nombreuses sociétés ayant encore un nom français sont devenues apatrides ; toutes celles qui ont assez grossi pour pouvoir délocaliser une partie de leur production s'arrangent désormais pour payer le moins possible d'impôts en France. Elles pratiquent, non pas l'évasion fiscale – ce terme étant essentiellement réservé aux particuliers – mais l'optimisation. Comme le remarque Géraldine Meignan, dans L'Expansion (décembre 2012-janvier 2013) : « Dans la formidable partie de Monopoly industriel qui se joue, les multinationales excellent dans l'art de jongler avec les écarts de salaires pour s'approvisionner au meilleur prix » ; elles excellent aussi dans l'art de jongler avec les motifs des subventions pour obtenir les plus intéressantes, et dans l'art de jongler avec les taux d'imposition pour ne payer que les moins élevés. En ce début du xxie siècle, les entreprises ne sont plus dirigées ni par le propriétaire du capital comme au xixe, ni par un ingénieur comme au xxe, mais par une administration qui est passée maître dans le maniement des réglementations et dont les principaux fournisseurs sont désormais les « conseils » et les « communicants ».



Vers la réindustrialisation ?

Sur le plan social, outre le problème du chômage déjà évoqué et celui du déficit croissant des états (sous l'effet combiné de la multiplication des « subventions d'appel » et de la diminution de la matière imposable), il faut encore noter l'impossibilité pour une classe moyenne d'émerger : dès qu'une population commence à sortir de la pauvreté et réclame sa part du gâteau, l'entreprise qui l'emploie délocalise. Une usine qui s'installe un jour à un endroit n'y reste que tant qu'elle y perçoit des subventions, qu'elle y est exonérée d'impôts ou qu'elle n'y paye que des salaires plus faibles qu'ailleurs. Dès qu'elle ne dispose plus de ces avantages comparatifs, elle ferme et s'implante autre part laissant sur le site précédent non seulement des chômeurs, mais encore des infrastructures devenues inutiles.

Il reste cependant un espoir, c'est que l'augmentation des coûts du transport, la complexification des chaînes d'approvisionnement, la fragilisation des processus de fabrication soient considérées bientôt comme autant de facteurs polluants. Alors, demain la réindustrialisation ? Peut-être, mais celle-ci ne pourra être réellement effective que lorsque l'on aura remis l'homme au centre de la vie économique et politique du pays, de chaque pays. « La compétitivité nationale n'est pas qu'une question de prix et de coût », comme l'a écrit très justement Frédéric Sanchez dans Les échos du 14 décembre 2012.

2. Un accord historique, vraiment ? (n° 115 de [Politique magazine](#), février 2013)

Le 11 janvier dernier, le Medef et trois syndicats représentatifs du personnel (CFDT, CFTC et CFE-CGC) ont signé un accord qualifié d' « historique ». En introduisant une certaine flexibilité sur le marché du travail, cet accord devrait permettre de faire baisser le taux de chômage grâce à une relance de la croissance. Mais ce texte long et complexe portera-t-il les fruits que l'on attend de lui ?

Enfin « un dialogue social apaisé », pouvait se féliciter le chef de l'état, qui a fait de « l'inversion de la courbe du chômage » sa priorité absolue. Certes, le Medef a cédé sur des points qui paraissaient jusqu'à présent non négociables. Mais il a obtenu en échange davantage de « flexibilité » pour adapter les effectifs et la durée du travail aux conditions de la conjoncture. De ce point de vue, les syndicats représentatifs du personnel ont beaucoup lâché. C'est d'ailleurs ce qui explique que ni la CGT ni FO n'ont accepté de signer l'accord. Et, si le monde politico-économique en a immédiatement salué l'aspect « audacieux », l'ancien conseiller social de Nicolas Sarkozy, Raymond Soubie, a toutefois émis une réserve dans ce concert de louanges. Cet accord débouchera-t-il sur la création d'emplois nouveaux ? « La flexibilité pour les entreprises n'est pas la seule donnée du problème », a-t-il expliqué dans Le Figaro du 14 janvier. Il a parfaitement raison !



Les négociateurs du Medef...

Car l'une des causes fondamentales – même si elles sont nombreuses – du sous-emploi chronique dont souffrent les pays occidentaux, est rarement analysée. Si l'histoire nous apprend en effet que, jusqu'au xxe siècle, les hommes travaillaient pour gagner leur vie et celle de leur famille, ceux d'aujourd'hui ne font que « chercher du travail » ! Différence de taille : les lois sociales sont ainsi faites qu'il est particulièrement difficile de commencer à travailler en développant simplement ses propres aptitudes et d'être payé en vendant le fruit de son travail. Quiconque veut se mettre à son compte doit ainsi commencer par payer des charges sociales et des impôts et taxes de toute nature qui lui interdisent toute

progressive montée en puissance. Pour travailler et vivre de son travail, il est donc presque indispensable d'entrer dans une structure préexistante. Sous le gouvernement précédent, une mesure, à proprement parler révolutionnaire, avait été mise en place : le statut d'auto-entrepreneur qui remettait à l'endroit la relation entre la rémunération du travail et les charges sociales. L'auto-entrepreneur commençait par être payé avant de supporter des charges. Le seul reproche que l'on pouvait faire à cette réforme était de n'avoir pas généralisé ce statut et d'avoir laissé subsister comme régime de droit commun le système fiscal et social frappant les entrepreneurs individuels qui se trouvent dès lors soumis à la concurrence « déloyale » des auto-entrepreneurs !

L'inversion de la relation entre croissance et chômage

De fait, le travail n'est plus aujourd'hui l'aboutissement d'une volonté individuelle de mettre ses talents au service de la société, mais résulte de la rencontre d'un demandeur d'emploi avec une proposition émanant d'une entreprise déjà installée. On a ainsi inversé la relation entre la croissance et l'emploi. Ce n'est plus le travail accompli qui permet la croissance de la production, c'est l'augmentation des indices de production qui pousse les entreprises à embaucher de nouveaux salariés. L'imagination créatrice et la confiance dans l'avenir ont cédé la place aux statistiques ! De plus, la relation ainsi inversée introduit une inertie considérable dans le système puisque la création d'un emploi ne résulte plus d'une simple volonté individuelle d'une personne physique mais de la « pente des courbes » qui, elle, résulte de la somme de toutes les volontés des personnes morales et des administrations.

Or, pour que ces volontés convergent vers la création d'emplois nouveaux, il faut que ces personnes morales puissent espérer une amélioration de leurs résultats qui ne découle pas seulement et immédiatement de ces emplois nouveaux. Il faut que la production nouvelle soit vendable – alors qu'auparavant elle ne l'était pas –, c'est-à-dire qu'il faut modifier les conditions de cette production. Et comme le marché du travail est terriblement réglementé, cette modification ne peut résulter que de la loi.



...et la réaction de la CGT !

Un accord qui est inapplicable sans une loi nouvelle

C'est bien pourquoi personne ne peut se risquer à dire quel sera le résultat réel de l'accord signé. Pour être applicable, il doit d'abord être transposé dans la loi. Or les vingt-huit mesures contenues dans l'accord, bien que se voulant équilibrées, sont très complexes et difficilement transposables en termes juridiques. De plus, des syndicats comme la CGT et FO, qui peuvent compter sur de nombreux appuis parmi les parlementaires qui soutiennent l'action du gouvernement, ont refusé d'approuver certaines d'entre elles. Le secrétaire général de la CGT a d'ores et déjà « exigé » du Premier ministre que l'accord signé le 11 janvier ne soit pas intégralement retranscrit dans le futur projet de loi qui sera examiné au printemps. Bernard Thibault a mis en garde : « Nous allons avoir des séances de travail très concrètes avec le ministère du Travail pour regarder le texte dans le détail », ajoutant que « le Premier ministre ne peut pas ignorer l'opinion de la première organisation de salariés. »

Dans un contexte économique difficile, où, après le groupe PSA, c'est Renault qui annonce de nombreuses suppressions d'emploi, où, après avoir été mis en redressement judiciaire, le groupe volailler Doux se heurte à la décision unilatérale de la Commission européenne de diviser par deux les subventions octroyées pour l'exportation, le gouvernement peut-il se fâcher avec une partie de son électorat ? Faut-il dès lors

considérer que le Président a déjà perdu son pari sur l'emploi ? Non, car il n'a pas dit qu'il ferait baisser le nombre des chômeurs ; il a simplement promis qu'il inverserait la « courbe du chômage ». Mais de quelle courbe s'agit-il ? Celle du nombre des demandeurs d'emploi ou celle de l'accélération permanente de la croissance du nombre des chômeurs ? En fait, la question que l'on devrait se poser n'est pas celle de savoir comment permettre aux entreprises – et aux administrations – de créer plus d'emplois mais celle de savoir comment permettre à un plus grand nombre de Français de travailler et de vivre de la vente des fruits de leur travail. Le combat pour l'emploi ne saurait se limiter à la bataille du salariat !

3. L'anti-discours de la méthode (n° 116 de [Politique magazine](#), Mars 2013).

Le 5 février dernier, François Hollande s'est présenté au Parlement européen pour y prononcer un discours sur la politique économique de l'Europe et la façon de sortir de la crise. Pensait-il vraiment qu'il allait ainsi forcer la main à Angela Merkel et David Cameron, juste avant le sommet budgétaire européen ? Voulait-il simplement grappiller quelques points de popularité en France ? Dans les deux cas, c'est raté ! Il suffit d'examiner avec un peu d'attention certaines phrases « choc » pour constater qu'il ne pouvait pas en être autrement.



C'est peut-être le message qui se voulait le plus percutant du discours mais il n'avait aucune chance d'être entendu. Certes, l'euro est « vulnérable » et « le chômage de masse révèle la profondeur de la crise ».

Mais ce n'est pas simplement en « défendant le marché » que l'on résout ces questions difficiles. Elles sont, en effet, de nature différente : la vulnérabilité de l'euro résulte de l'absence d'un véritable système monétaire international - ce qui permet au dollar d'imposer sa domination sur le commerce mondial - tandis que le chômage de masse résulte de la volonté continue des gouvernants européens d'ouvrir toutes les frontières, y compris au-delà de l'Europe, sans remettre en cause les « acquis sociaux » ni la priorité donnée à la lutte contre l'inflation sur tout autre objectif. Faute de s'attaquer véritablement aux causes - personne n'étant prêt à en accepter les conséquences immédiates -, il est vain de penser que le discours va à lui seul redresser la situation. A l'inverse, même, cela risque simplement de faire prendre conscience de l'impasse actuelle. C'est pourquoi on peut considérer que « ce qui nous menace aujourd'hui n'est plus la défiance des marchés, c'est celle des peuples ».

« Les pays qui ont des excédents doivent relancer leur demande intérieure »

Le but de cette attaque directement dirigée contre l'Allemagne est de permettre aux autres pays de la zone euro de relancer leur activité. Il s'agit là d'un raccourci un peu hâtif. Le fait, pour un pays, de pousser ses citoyens à dépenser leur argent pour consommer ne signifie pas obligatoirement que ceux-ci achèteront les produits qu'ils fabriquent et exportent ni qu'ils acquerront automatiquement des produits fabriqués par leurs partenaires. Pour le dire plus crûment, pousser les Allemands à consommer ne signifie pas qu'ils vont se précipiter pour acheter des machines-outils allemandes ou des services administratifs français. Ils risquent plutôt d'acheter des appareils électroniques fabriqués en Asie du Sud-Est ou des tissus et vêtements provenant d'Afrique du Nord, ou encore des bananes provenant d'Amérique centrale... Si l'Allemagne relance ainsi sa consommation, elle aura peut-être moins d'excédents mais elle aura aussi moins de moyens pour venir aider ceux de ses partenaires qui en ont le plus besoin. L'excédent d'un pays européen, quel qu'il soit, n'est pas la seule cause de l'atonie de la production économique de ses partenaires. Au lieu de donner des conseils à tel ou tel voisin, tout gouvernant a comme devoir premier de s'occuper de ses propres citoyens en prenant le contexte extérieur comme une donnée sur laquelle il n'a pas directement de prise.

l'euro, symbole du triomphe de l'idéologie politique

« Une zone monétaire doit avoir une politique de change », a également expliqué François Hollande. Elle « doit avoir une politique de change », certes. Mais cette politique doit correspondre à ses moyens et tenir

compte du contexte dans lequel elle se développe. Or, aujourd'hui, le système monétaire international ne connaît qu'une seule loi : la loi du plus fort. Le G20 s'est d'ailleurs réuni à la mi-février pour essayer non pas d'enrayer la guerre mondiale des monnaies mais pour faire en sorte que les conséquences n'en soient pas trop graves à court terme. Quant à la « zone monétaire » dont parle François Hollande, force est de constater qu'elle est bancale. On a uni les monnaies de pays qui n'ont pas les mêmes politiques sociales, n'ont pas les mêmes impératifs budgétaires ni les mêmes idéologies fiscales ; bref, des pays qui n'ont pas intérêt à avoir le même taux de change vis-à-vis du monde extérieur. L'euro a été le triomphe de l'idéologie politique sur le réalisme économique. Il ne faut donc pas s'étonner que les conséquences de son adoption conduisent à des tensions internes. Et ce n'est pas l'indépendance de la banque centrale qui améliorera la situation : elle n'est en fait que la conséquence de la dégénérescence du rôle des politiques. Au lieu d'utiliser la monnaie au service du bien commun des populations dont ils ont la charge, ils ont de plus en plus tendance à l'utiliser pour favoriser les intérêts du parti auquel ils appartiennent en privilégiant quelques minorités visibles qui feront bruyamment campagne pour leur réélection.

« Le budget [européen] doit prolonger le pacte de croissance, ce qui suppose d'augmenter les moyens prévus pour l'innovation, les infrastructures, les nouvelles énergies » et de « soutenir les Européens les plus fragiles et les plus exposés à la crise »... On ne peut pas être plus à contre-courant des réalités. Le démenti infligé par ce que M. Cazeneuve a qualifié de « moins mauvais compromis possible », auquel on est arrivé quelques jours plus tard, ne pouvait pas être plus cinglant. Ce qui a été sacrifié à la demande des Britanniques et des Allemands, ce sont les dépenses d'infrastructures, celles censées soutenir les innovations – notamment dans le domaine de l'énergie et celui du haut-débit – et les aides aux populations les plus démunies. Quant à la promesse de défendre « dans la négociation qui s'ouvre (...) un système de ressources qui soit plus juste et plus lisible », on sait ce qu'il faut en penser. Mais il est vrai que personne n'y avait cru et donc que cet engagement était passé inaperçu auprès du grand public.

Quelle idée guide François Hollande ? « Une République dont la promesse depuis 200 ans est de faire que la génération suivante vive mieux que la précédente. » Cette affirmation péremptoire a été le point de départ du discours de François Hollande à Strasbourg, le principe sur lequel il entend asseoir son action. Elle traduit la conception qu'il se fait de tout régime politique : « Une fin en soi, l'incarnation du processus de création de l'ordre social » (G. Bernard, Valeurs Actuelles du 7 février 2013), un concept destiné à promouvoir un progrès sans fin. Ce faisant, il tourne le dos à la conception de la politique selon laquelle sa finalité a pour but de rechercher le « bien commun » dans le respect de la loi naturelle. Faut-il avoir la cruauté de rappeler à François Hollande que les Français nés dans les années 1850, 1890 ou 1920 n'ont probablement pas constaté, arrivés

vers l'âge de vingt ans, qu'ils vivaient mieux que leurs parents ? Qu'en sera-t-il de la génération qui naît aujourd'hui, à qui le président de la République propose comme progrès le « mariage pour tous », la recherche sans limite sur les embryons humains, la « location des ventres » et le droit de choisir sa mort ?

4. Chypre, le coupable idéal (n° 117 de [Politique magazine](#), Avril 2013).

Alors même que la crise chypriote n'a pas fini de dérouler ses conséquences, il est déjà possible d'en tirer quelques enseignements partiels. Le premier de tous, c'est de constater que la solidarité européenne est un leurre et l'euro un piège.

Lorsque, en 2004, sous la pression de la Grèce, Chypre est entrée dans l'Union européenne, celle-ci avait préféré ignorer que le nord de l'île était occupé par la Turquie. L'UE avait même commencé par verser des subventions à ce nord occupé ! Mais, à l'époque, personne ne voyait d'obstacle sérieux à cette adhésion : Chypre était le plus riche de tous les états qui demandaient leur adhésion.

De fait, le secteur financier de l'île – dont on parle beaucoup aujourd'hui – était déjà développé et représentait environ 20 % de son PIB. Héritage de l'occupation britannique, les banquiers chypriotes avaient été formés à bonne école par les financiers de la City. La république de Chypre, trait d'union entre l'Europe et le Moyen-Orient, possédait un système financier essentiellement axé sur les flux de capitaux, plus que sur les placements.



Une faible pression fiscale

Convenablement gérée, elle n'avait pas éprouvé le besoin de faire croître la pression fiscale au-delà du raisonnable : ses taux d'imposition étaient largement plus faibles qu'ailleurs en Europe. Lorsque l'URSS s'est effondrée, les Russes en ont profité, les oligarques comme les administrations trouvant à Chypre un système financier performant et sûr. Mais, si les Russes y placent leur argent, c'est aussi à partir de Chypre qu'ils investissent en Russie. La réglementation inquisitoriale européenne qui impose aux banques de se substituer à l'état dans la lutte contre les trafics en tout genre n'y était pas appliquée, ce qui faisait déjà dire que Chypre était un « paradis fiscal ».



En 2007, Chypre est entrée dans la zone euro. Aux atouts propres de l'île, s'ajoutaient désormais la solidité irréversible de l'euro et la solidarité éternelle des autres états européens. Le secteur financier en a aussitôt reçu un nouveau coup de fouet. De nouveaux capitaux sont arrivés... que Chypre a essentiellement placés en Grèce. L'île a donc tiré de nouvelles richesses de son secteur financier, mais proportionnellement moins que ne le font le Luxembourg ou la Suisse, Gibraltar ou les Îles Vierges britanniques par exemple. En 2011, on a découvert que, dans la zone des eaux territoriales chypriotes, un important gisement de gaz attendait qu'on vienne l'exploiter. Seule véritable ombre au tableau : le déficit de la balance commerciale de Chypre. Mais, compte tenu des réserves de gaz et de l'intense activité financière de l'île, cela ne semblait pas un véritable danger.

Des relations étroites avec la Grèce

En fait, le danger résidait dans les très étroites relations que Chypre entretenait avec la Grèce. Un tiers des crédits accordés par les banques chypriotes l'étaient à la Grèce. Aussi, lorsque l'Europe décida le « sauvetage » de la Grèce, elle porta un coup fatal à Chypre. En effet, pour sauver le secteur bancaire grec, les créanciers privés ont été contraints d'abandonner une partie importante de leurs créances. Les banques chypriotes ont perdu plusieurs milliards d'euros... et se sont donc retournées vers l'Union européenne pour demander de l'aide.



Laisser ses banques faire faillite ou les nationaliser : tel était le choix qui s'offrait alors logiquement à Chypre. Problème : dans les deux cas, de telles décisions risquaient d'entraîner une sortie de l'euro et une perte de la valeur des investissements des actionnaires des banques. Or, dans le système européen, laisser une banque faire faillite est devenu impensable puisque leur capital est essentiellement détenu par des compagnies d'assurance, fonds de pension ou autres organismes financiers. Le risque de contagion serait trop grand, les conséquences incalculables.

L'Europe ayant annoncé, en mettant en place le plan de « sauvetage » de la Grèce, qu'il s'agissait d'une opération exceptionnelle qui ne constituait en rien un précédent, les « experts » européens ont donc imaginé un autre traitement exceptionnel : prendre aux déposants. Après tout, ceux-ci n'étaient-ils pas essentiellement Russes dont la fortune d'origine est suspecte ? En tapant ainsi sur les déposants, la « morale » était sauvée. Et même si on prétend épargner les petits ! Madame Merkel pouvait se préparer à affronter les prochaines élections allemandes auréolée d'une double victoire : avoir préservé les contribuables allemands de toute mise en jeu effective de leur solidarité vis-à-vis d'un de ces pays du sud ; avoir fait rendre gorge aux « blanchisseurs » russes !

Une véritable spoliation

à court terme, l'accord entre l'Union européenne et Chypre a provoqué un certain soulagement. Mais, une fois encore, on a simplement mis du baume sur la blessure sans soigner le mal. Pire, le remède utilisé aura des conséquences puisqu'il constitue une véritable spoliation. Que l'on désigne ceux que l'on spolie comme étant eux-mêmes des voleurs ne change rien au fond de l'affaire. Et, pour les spolier, on viole toutes les lois les plus fondamentales sur lesquelles reposent le commerce, l'entreprise et la fiscalité d'une société libérale.



En effet, plutôt que de faire supporter les pertes subies par les entreprises à leurs actionnaires, puis à leurs créanciers de premier rang ne bénéficiant d'aucune garantie, on préfère prendre directement des sommes sur les comptes de dépôt, c'est-à-dire des sommes qui n'appartiennent pas à ces entreprises qui n'en ont que la garde et qui doivent normalement les rendre à la première demande de leurs propriétaires, les déposants. Quelle confiance pourront désormais avoir les déposants dans les établissements bancaires si, en cas de difficulté, les pouvoirs publics décident de les saisir arbitrairement ? Pour limiter la casse de l'économie chypriote, on sacrifie une des banques, transformée en « badbank », dans laquelle on transfère les mauvaises créances et les gros dépôts, et on en sauve une autre, transformée en « good bank », dans laquelle on regroupe les bonnes créances et les petits dépôts. Ainsi, une personne qui croyait avoir passé un contrat avec une entreprise particulière se trouve en fait engagée avec une autre sans l'avoir voulu. On dit que ce « prélèvement » est l'équivalent d'une taxe, mais alors il s'agit d'une loi fiscale avec effet rétroactif. Et personne ne peut plus être sûr en Europe que, demain, un nouveau texte spoliateur avec effet rétroactif ne sera pas imaginé.

Ainsi, dans cette affaire, l'Union européenne a délibérément poussé Chypre à la faute, au risque de se brouiller avec la Russie, de déstabiliser la paix sociale de l'île, de menacer ses droits sur le nouveau gisement de gaz, de décourager les déposants européens, de mettre à mal tout le système bancaire... Mais n'est-ce pas le prix à payer pour permettre à Madame Merkel de gagner les prochaines élections ? Et surtout, n'a-t-on pas enfin trouvé le bouc émissaire qui permettrait de s'exonérer de toute responsabilité au cas où l'on n'arriverait plus à maîtriser la crise ?

5. Après Chypre, la Slovénie ? (n° 118 de [Politique magazine](#), Mai 2013).

Il ne fait pas bon être un petit pays en Europe. Après Chypre, la Slovénie est dans l'œil du cyclone des financiers internationaux et des autorités européennes : exemple frappant qui illustre les dangers de l'euro pour la souveraineté des nations.

Début avril, alors que l'on commençait à peine à entrevoir la solution à mettre en œuvre pour « sauver » l'économie chypriote, les opérateurs financiers ont montré des signes d'inquiétude sur la situation des banques slovènes. Depuis l'entrée de la Slovaquie dans l'Union européenne, ses entreprises industrielles se sont considérablement endettées afin d'investir dans de nouvelles chaînes de production pour alimenter les nombreux marchés qui s'ouvraient à elles (italien et allemand en priorité). Ces investissements ont encore augmenté lorsque le pays est entré dans l'euro en 2007. Mais la crise économique qui frappe l'Europe a rendu ces investissements démesurés et fragilisé les entreprises industrielles qui les avaient réalisés.



Alenka Bratusek, président du gouvernement slovène, et José Manuel Barroso, président de la Commission européenne. Les discussions sont engagées...

Vers la faillite ?

Les autorités européennes ont ainsi constaté que les créances fragiles des banques slovènes représentaient près de 20 % du total des crédits qu'elles avaient accordés. Si ces créances ne sont pas remboursées à leur échéance, celles-ci perdront plus de 7 milliards d'euros. La faillite assurée ! Le FMI, l'agence de notation Fitch, la Bank of America ou encore Merrill Lynch, s'accordent à penser que, pour sécuriser le système bancaire, il convient d'augmenter le capital des trois principaux établissements publics slovènes.

Le problème est que, selon ces observateurs internationaux, le gouvernement slovène n'a pas les moyens de faire face à cette obligation. Le secrétaire général de l'OCDE, Yves Leterme, a cependant une solution : il suffirait de « privatiser » – c'est-à-dire de placer sous contrôle étranger – les établissements viables et de démanteler les autres.



Les raisons d'un échec

Comment la Slovénie s'est-elle trouvée dans une telle situation ? A-t-elle, comme Chypre, un système bancaire surdéveloppé ? Non ! Ses actifs bancaires ne représentent qu'à peine plus que son PIB contre huit fois pour Chypre et trois fois pour la moyenne des pays européens (plus de vingt fois pour le Luxembourg). Par ailleurs, les trois principales banques, dont le capital est détenu par l'état, ont essentiellement prêté aux entreprises industrielles slovènes. Son taux de chômage est-il, comme celui de l'Espagne, très élevé ? Non ! Il n'était même que d'un peu plus de 5,8 % au moment où la crise a commencé à atteindre le pays, en 2009. Son endettement public est-il, comme celui de la France ou de l'Italie, proche de la valeur de son PIB annuel ? Non ! Avec moins de 60 % d'endettement (moins de 40 % en 2010), la Slovénie est même encore l'un des rares pays de la zone euro à respecter les critères de Maastricht. Sa politique économique est-elle aventureuse ? Non ! Depuis plus de trois ans, le gouvernement a adopté la politique de rigueur imposée par l'Europe. Alors de quels maux souffre donc l'économie slovène ?

Anne Cheyvialle a donné une première réponse dans Le Figaro, daté du 11 avril 2013 : « économie très ouverte, la Slovénie souffre d'une trop forte dépendance aux exportations (véhicules, pièces détachées, machines...) dont l'essentiel est destiné à la zone euro avec l'Italie comme deuxième partenaire commercial derrière l'Allemagne. » La bonne santé de

l'économie slovène provenait donc de ses exportations vers l'Europe, notamment vers l'Italie et l'Allemagne. Mais ses clients – y compris ses clients allemands – sont aujourd'hui touchés par la crise. Facteur aggravant : le plan d'austérité adopté dès février 2012 – qui a entraîné la suppression du 13e mois de salaire de tous les fonctionnaires avant d'être déclaré illégal par le tribunal de Ljubljana le 8 avril 2013 – a cassé la demande intérieure. En a résulté une triple conséquence : baisse du PIB qui pourrait atteindre aux alentours de 2 % en 2013, augmentation rapide du taux de chômage qui pourrait grimper jusqu'à plus de 9,5 % et déficit budgétaire qui, dans ces conditions, devrait atteindre au moins 3,5 % du PIB. Sans compter un changement de gouvernement et un mécontentement social loin d'être apaisé.

La priorité du nouveau gouvernement est de faire face à la dégradation de la situation des banques qui ne peuvent plus répondre aux demandes d'investissement des entreprises, lesquelles ont pourtant un urgent besoin de nouveaux débouchés. D'où la pression des opérateurs financiers qui refusent désormais de prêter aux banques et à l'état à un taux supportable. Et, compte tenu de la situation générale, faire porter sur les contribuables de nouvelles charges est inenvisageable.

Depuis son entrée dans la zone euro en 2007, la Slovénie a pourtant mis en œuvre toutes les réformes prônées par l'Union européenne, notamment en ce qui concerne les retraites et le fonctionnement du marché du travail. Mais l'état n'ayant pas les moyens de relancer seul la machine économique et ses banques n'ayant plus véritablement accès aux marchés financiers internationaux, la « sortie de crise » dépend en fait du seul bon vouloir de la BCE.

Trouver de nouveaux investisseurs

La marge de manœuvre du gouvernement est faible. C'est pourquoi le Président de la République socialiste slovène, Borut Pahor, a confirmé que le capital de l'une des trois grandes banques nationales allait être ouvert aux investisseurs étrangers : « Entre garder une mauvaise banque nationale ou avoir une banque solide appartenant à l'étranger, je préfère la seconde solution », s'est-il justifié. Cela ne suffira cependant pas à relancer l'économie des principaux clients de la Slovénie qui, au-delà de l'Italie et de l'Allemagne, sont actuellement la Croatie, la Hongrie et la Serbie. Vivant d'exportations industrielles mais n'ayant pas la puissance de frappe de l'Allemagne, la Slovénie doit avant tout diversifier ses partenaires économiques, au risque que les investisseurs étrangers qui auront consolidé temporairement une de ses banques nationales la liquident.

L'exemple slovène, après l'exemple chypriote, montre combien il est devenu impossible à un petit pays membre de la zone euro de mener une politique économique indépendante. Et, pour autant, la solidarité des grands ne leur est pas automatiquement assurée !



6. Encore deux ans, monsieur le Président ! (n° 119 de [Politique magazine](#), Juin 2013).

Compte tenu de la conjoncture, la Commission européenne a donné deux ans de plus à la France pour revenir au respect des critères de Maastricht. Deux ans pendant lesquels la France ne sombrera pas dans l'austérité mais continuera de suivre une simple politique de rigueur. Mais qu'est-ce que l'austérité ? Qu'est-ce qu'une politique de rigueur ? Dans le langage politique d'aujourd'hui, « austérité » signifie baisse du train de vie de l'état tandis que « rigueur » veut simplement dire baisse du train de vie des citoyens.

Les dernières statistiques publiées par Eurostat montrent à quel point cette politique du gouvernement français est peu originale. Si les déficits publics baissent dans pratiquement tous les pays européens, c'est parce que les impôts y augmentent partout plus vite que les dépenses publiques. De 2008 à 2011, les dépenses publiques ont continué à croître de plus de 6 % en moyenne, tandis que les impôts ont grimpé de près de 13 %. Si l'on ajoute à cette observation la constatation que, dans les dépenses publiques, ce sont les dépenses de fonctionnement qui ont augmenté alors que celles d'investissement ont à l'inverse ralenti, on comprend que la crise n'est pas près de finir. Pourtant, François Hollande n'en démord pas : à la fin de l'année la courbe du chômage aura été inversée.



Donnons acte au Président du fait qu'il n'a pas prophétisé une baisse du nombre de chômeurs, mais simplement que la courbe se serait inversée. Il compte sans doute sur une purge miraculeuse des suppressions d'emplois d'ici à la fin de l'année... Il croit même à la reprise. Les statistiques antérieures montrent qu'un cycle économique ne dure jamais indéfiniment, une dizaine d'années environ, et que celui-ci se renouvelle six mois après avoir atteint son point le plus bas, selon des lois plus ou moins mécaniques. La crise actuelle ayant – officiellement – commencé en 2008, la reprise reviendra au plus tard au bout de cinq ans... en 2013 ! Il n'y a rien d'autre à faire qu'à attendre.

Ces cycles ont été étudiés dans un contexte très différent de celui d'aujourd'hui. Les mécanismes de relance, qui jouent sur la baisse des taux d'intérêt, ne peuvent plus être efficaces lorsque ceux-ci tournent autour de 0,5 %. Mais le mal le plus important n'est pas celui-là, n'en déplaise aux économistes à la mode. Maurice Allais, voici quelques années, avait corrélé les fluctuations économiques avec ce qu'il avait appelé le « cycle de l'oubli ». La relance dépendait essentiellement de la psychologie des agents économiques qui, ayant oublié les causes de la crise (endettement excessif, taux d'intérêts trop bas, stocks trop importants...), reprenaient confiance. Nous n'en sommes pas là...

A quand une politique cohérente ?

Relancer l'économie passe par la mise en œuvre d'une politique cohérente, approuvée par tous les agents, d'accord pour s'entraider. Partager la même monnaie implique d'être solidaires en tout, d'avoir les mêmes lois sociales, de respecter les mêmes règles économiques. Toute divergence de politique entre la région la plus riche et la région la plus pauvre d'un marché intégré usant d'une seule et même monnaie conduit inéluctablement à plus ou moins long terme à de très graves difficultés. La région la plus riche ne pouvant alors que continuer à s'enrichir au détriment de la plus pauvre. Il n'est pas plus raisonnable pour le préfet de Corrèze de vouloir imposer à Paris sa politique financière que d'ignorer les spécificités de la Corrèze pour les ministres parisiens. A plus grande échelle, la France et l'Allemagne partagent la même monnaie au sein d'un marché intégré. Il est inutile que l'une jette des anathèmes contre l'autre : elles n'ont d'autre choix que de s'entendre ou de se séparer.

Dans ce contexte agité, les hommes politiques ont trouvé ces pelés, ces galeux, par qui vient tout le mal : les champions de l'évasion fiscale ! Ceux qui, usant de la libre circulation des capitaux prônée par l'OMC, placent discrètement leurs avoirs dans les pays où les impôts sont les moins élevés. En les désignant à la vindicte populaire, peut-on vraiment détourner l'attention des électeurs des vraies responsabilités ? Par ailleurs, cette lutte contre les fraudeurs ne concerne que les particuliers, non les entreprises multinationales devenues expertes en « optimisation fiscale ». Le dernier sommet européen sur le sujet a été très symptomatique de cette différence de traitement. En outre, comment obliger les états tiers à renoncer aux capitaux qui viennent soutenir l'économie locale en fuyant l'enfer fiscal des pays qui les virent se créer ? Indépendamment du fait que ces capitaux ne seraient pas forcément plus utiles dans les pays développés où ils sont devenus disponibles que dans les pays où ils sont employés. Toute l'attention des hommes politiques devrait vraiment porter sur la localisation de ces capitaux, qu'elle ne soit pas simplement artificielle et qu'elle ne dissimule pas la réalité. Mais pour cela, il faudrait que la comptabilité des multinationales n'obéisse pas à des lois que l'on a voulu complaisantes. N'ont-elles pas été adoptées pour pousser les « champions nationaux » à se faire une place sur les marchés internationaux ?

Un sursis de deux ans

Quoi qu'il en soit, la France a obtenu deux ans de sursis. Cela permet d'espérer que, malgré tout, le miracle se produira et que l'économie française repartira suffisamment d'ici là pour que, sans rien changer aux habitudes des pouvoirs publics et des administrations, les ratios imposés par le traité de Maastricht se rétablissent d'eux-mêmes. Ce sursis valait bien une petite contrepartie : le démantèlement du marché français de

l'électricité. EDF devait déjà mettre à la disposition de ses concurrents, à un prix préférentiel, l'électricité qu'elle produit et que ceux-ci peuvent désormais vendre moins cher aux consommateurs. Ce n'était pas suffisant. Le gouvernement va aussi devoir céder à des sociétés étrangères plusieurs concessions de barrages hydroélectriques construits en France. Quant à la réglementation des prix, elle devra être démantelée. La soumission de ce marché à la concurrence se traduira quasi immédiatement par une augmentation des prix payés par les consommateurs, personnes physiques, et une baisse de ceux supportés par les entreprises multinationales qui délocalisent leurs résultats dans les pays où la fiscalité est la plus avantageuse.

Gageons que ce ne sont pas ces mesures qui permettront à la France de sortir de la récession actuelle. Encore deux ans, Monsieur le Président, pour présenter un bilan aux censeurs européens qui exigeront le respect de la « règle d'or » que vous avez imposée. Il est temps d'opter pour une politique économique cohérente et à laquelle tout le peuple puisse se rallier. Bientôt il sera trop tard.

7. 1971 : l'année terrible... (n° 122 de [Politique magazine](#), Octobre 2013)

8. Retraites : une réforme en trompe-l'œil (n° 123 de [Politique magazine](#), Novembre 2013)

9. Un impôt peut-il être juste ? (n° 124 de [Politique magazine](#), Décembre 2013)